

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1274

Artikel: Rôle de l'Etat : le vent est-il en train de tourner?
Autor: Brutsch, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025576>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rôle de l'Etat: le vent est-il en train de tourner?

La société Andersen SA vient de publier le rapport final sur son audit de l'Etat de Genève. Les résultats de l'exercice devraient susciter réflexion et discussion.

ON POUVAIT CRAINDRE le pire de l'audit global de l'Etat de Genève qui vient de s'achever par la publication du rapport final du mandataire retenu, la société Arthur Andersen SA: il trouve en effet son origine dans une initiative populaire, lancée par un comité «Halte au déficit» d'inspiration populiste et marginale de droite, qui fut combattue non seulement par la gauche qui y voyait une volonté de démantèlement de l'Etat, mais également par le gouvernement monocolor qui jugeait l'exercice inutile et à vrai dire désobligeant à son égard.

Virtuosité à éviter les pièges

Avec de telles prémices, l'exercice promettait d'être difficile. On ne peut qu'admirer la virtuosité des rédacteurs à esquiver les pièges qui les attendaient manifestement. Chaque critique ou proposition est soigneusement balancée par des compliments à l'égard des efforts déjà accomplis. Le consultant s'est refusé à manier la hache de la démagogie en posant comme premier principe, et cela change évidemment tout, un raisonnement «à prestations constantes» (là où la facilité aurait été d'épingler les prestations supérieures à la moyenne des collectivités comparables). Autre caractéristique significative: la pleine reconnaissance de la spécificité du politique, alors que l'on re-

doutait évidemment la réduction au fonctionnement d'une entreprise. La démarche a probablement consisté en tout premier lieu à se demander qui était véritablement le client, et à en conclure que ce n'était pas le comité d'initiative, ni même le Conseil d'Etat, mais bien le peuple genevois qui avait approuvé l'initiative le 25 juin 1995.

Le résultat, c'est la proposition d'ouvrir un grand chantier de la reconstruction de l'Etat – un Etat plus proche des gens et orienté sur ses prestations et non sur ses moyens, dans le droit fil de ce que nous présentions dans la brochure «Quand l'esprit d'entreprise vient à l'Etat» (voir encadré) – en mettant à plat les rapports entre les institutions, entre le canton et les communes et plus fondamentalement entre le politique et l'administration. Certains pourront y voir un tissu de truismes, de portes ouvertes enfoncées, voire une simple pompe aux mandats futurs en vue de mettre en œuvre les propositions esquissées. Les autres se consoleront rapidement du fait qu'il faille la légitimité d'un mandataire extérieur professionnel (et 5,5 millions) pour formuler clairement un diagnostic sur lequel il devrait y avoir un accord général pour systématiser, en leur donnant une nouvelle fraîcheur, des propositions simples et connues qui méritent discussion et décision, et décrire avec une autorité sereine un plan d'action qui devrait résulter du simple bon sens.

L'heure des réformistes

Reste à savoir qui saisira la balle au bond. Le Conseil d'Etat peut persister dans la bouderie et refuser la fin de la politique politicienne, la droite préférer la fuite en avant dans les réductions d'impôts, la fonction publique continuer de craindre pour ses acquis, une certaine gauche se cantonner dans

la critique et la dénonciation. Mais ce pourrait aussi être l'heure des réformistes, car qui est mieux placé pour entreprendre la reconstruction de l'Etat que ceux qui y croient, non comme une fin en soi, mais comme l'instrument nécessaire de l'organisation d'une société démocratique? *fb*

Médias

DÉCÈS À BÂLE du journaliste Oskar Reck dont la vie ne fut pas facile. Ce radical militant a fini par devenir un libéral, très radical dans sa manière de juger la politique et les politiciens. L'avis mortuaire de la famille: «Toute sa vie il s'est efforcé de comprendre et de rendre compréhensible ce qu'il avait compris».

LES ÉDITIONS EN langue étrangère du *Monde Diplomatique* ne contiennent que l'essentiel de l'édition française. Exemple: l'édition d'octobre en allemand (*Woz + Tageszeitung-Taz*) compte 24 pages, et l'édition française en a 32.

LA *SONNTAGS-ZEITUNG* vient de rejoindre à son édition dominicale de fin septembre un «netguide.ch» avec, en particulier, une liste des «Home-Pages» suisses de A-Z.

PUBLICATION DU DEUXIÈME volume de *l'Histoire de la presse* par M. Ernst Bollinger. Il s'agit du volume 31 des *Travaux de l'Institut de journalisme et des communications sociales de l'Université de Fribourg*. Consacré à l'âge d'or de la presse à gros tirages, il parle en particulier de la presse de boulevard en Suisse et n'oublie pas *Actualis* qui n'a pas pu s'imposer pendant la guerre, mais a néanmoins ouvert la voie aux tentatives ultérieures. Ce livre est en allemand... *cfp*

Les socialistes, en particulier, devraient se réjouir de l'importance donnée à une démarche participative englobant l'ensemble de la fonction publique et la société civile et/ou des propositions tendant à doter de moyens autonomes le Grand Conseil, à créer une Cour des comptes indépendante et à introduire dans la législation genevoise le droit à l'accès aux informations détenues par l'administration, des revendications anciennes auxquelles se sont opposés jusqu'ici les gouvernements successifs.

Le tiré à part «Quand l'esprit d'entreprise vient à l'Etat» peut être obtenu auprès de la rédaction au prix de douze francs